



Communiqué de Presse
Nanterre, le 16 novembre 2016

Manpower France annonce la signature de son 3 000^e CDI-Intérimaire

En octobre dernier, Manpower a signé son 3 000^e CDI-intérimaire en l'agence de Saint-Quentin-en-Yvelines, en présence de Jean-François Denoy, directeur général de Manpower France. Cette nouvelle signature est une étape décisive dans la mise en œuvre et le développement de ce nouveau dispositif de flexisécurité. En sécurisant le parcours professionnel des intérimaires, le CDI-I répond également aux enjeux de flexibilité des entreprises.

Depuis 1957, Manpower s'engage pour bâtir une flexibilité responsable en France et dans tous les bassins d'emploi. L'engagement de Manpower pour la mise en œuvre de ce nouveau chapitre de la flexibilité responsable en France s'inscrit dans la droite ligne de ses engagements historiques en matière d'innovation sociale. Depuis près de deux ans, les agences Manpower se mobilisent pour promouvoir ce nouveau contrat auprès des intérimaires et le nombre de CDI-I signés poursuit sa croissance.

« Manpower a été en première ligne pour que ce contrat soit créé en France. Le CDI-intérimaire a été élaboré pour répondre aux attentes des entreprises clientes en recherche d'une flexibilité responsable sur le long terme. Nous plaidons également pour garantir la continuité d'emploi de nos intérimaires, au moyen de l'accompagnement dont ils bénéficient à travers ce nouveau dispositif. Ce nouveau contrat est par conséquent le résultat d'une stratégie volontariste », déclare **Jean-François Denoy, directeur général de Manpower France.**

L'intérimaire en CDI, **Mélanie Bouillennec**, a signé à cette occasion un CDI-Intérimaire chez Manpower ainsi qu'une lettre de mission d'un an pour travailler en tant qu'assistante de clientèle chez **Rentokil-Initial**, leader mondial dans les services aux entreprises, sur son site des **Clayes-sous-Bois**.

Mélanie Bouillennec, âgée de 24 ans, est titulaire d'une Licence en Management de Projet. Elle **travaille depuis six ans avec Manpower**, en complément de ses études, et depuis un an à temps complet au sein de Rentokil-Initial. Elle y poursuivra sa mission en qualité d'intérimaire en CDI, pendant une année, avec l'éventualité d'une embauche en CDI à l'issue de son CDI-Intérimaire.

« *Le CDI-intérimaire représente une réelle opportunité pour moi. C'est une preuve de confiance de la part de Manpower qui m'accompagne dans mon parcours professionnel depuis mon entrée sur le marché du travail. Grâce à ce nouveau contrat, Manpower me permet de franchir une étape importante : l'accès au CDI !* », se réjouit **Mélanie Bouillennec**.

Florian Gigon, directeur du site Rentokil-Initial des Clayes-sous-Bois, témoigne également de sa satisfaction à l'égard de ce nouveau dispositif : « *Je suis satisfait de notre collaboration avec Manpower. Nous travaillons dans un réel climat de confiance. Le CDI-Intérimaire nous permet de compter sur des intérimaires engagés aux compétences éprouvées, sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour développer notre activité.* »

Entre deux missions, l'intérimaire en CDI a la possibilité de se former, et de monter en compétences, tout en étant accompagné par son agence Manpower. Cette période d'intermission enrichit son parcours professionnel et lui permet de développer son employabilité.

Grâce à cette nouvelle forme de contrat, **Manpower fidélise les intérimaires** recherchés par ses clients. Depuis début 2016, **près de 750 intérimaires en CDI** ont suivi au moins une formation délivrée par Manpower, pour les accompagner dans leur parcours professionnel.

A propos de Manpower France

Manpower France est une marque de ManpowerGroup France qui propose aux entreprises des solutions en matière de flexibilité sous la ligne de service « *Référence Intérim* » de Manpower et des solutions en matière de recrutement sous la ligne de service « *Conseil Recrutement* » de Manpower. « *Référence Intérim* » de Manpower est constitué d'un réseau de 700 agences, présentes sur tout le territoire et dans tous les bassins d'emplois, animé par plus de 3 000 collaborateurs. « *Conseil Recrutement* » de Manpower est constitué d'un réseau de 70 cabinets de recrutement implantés dans les plus grandes villes de France, animé par 250 consultants spécialisés par métiers et secteurs d'activité.

Avec plus de 3 600 collaborateurs permanents, Manpower France a réalisé un chiffre d'affaires de 4 milliards d'euros en 2015.

Pour plus d'informations sur Manpower France, visitez le site www.manpower.fr

Contact Presse Manpower

Stéphanie Prévost – 01 57 66 11 40 / 06 27 02 32 12 - stephanie.prevost@manpower.fr